



Votre correspondant :  
Cab MAROLLEAU ET ARCHEREAU  
Téléphone : 03 80 24 75 80

**Vos contacts APRIL :**  
04 72 36 74 59  
[gestion.collectives@april.com](mailto:gestion.collectives@april.com)

**Votre n° de client :**  
06.35238.00 (A rappeler pour toute  
correspondance avec nos services)

**CAROLINE PARENT ET  
ASSOCIES**  
A l'attention du dirigeant (confidentiel)

10B RUE DES NAIGEONS

21200 BEAUNE

Lyon, le 25 octobre 2021

**Objet : Vos cotisations santé en 2022**

Cher client,

Vous avez choisi APRIL Santé Prévoyance pour la protection sociale de vos salariés et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons d'une modification des taux de cotisations santé pour l'année 2022.

Vous trouverez ci-après vos taux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (hors évolutions réglementaires) :

Contrat : Santé Ensemble du personnel  
2,98 % du plafond de la Sécurité sociale par salarié seul  
7,11 % du plafond de la Sécurité sociale par famille

Nous sommes mobilisés à vos côtés pour assurer une couverture optimale à un juste tarif et adaptée à la situation de vos salariés tout au long de la vie du contrat.

Nous vous recommandons de transmettre ces informations à votre comptable.

Votre correspondant et nos conseillers sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.

**Toutes vos informations en ligne sur votre Espace Entreprise !**  
Connectez-vous sur <https://pro.april.fr/espace-assure>

A votre écoute,

**Le Service de la Relation Clients**

1/2